

**819 000 \$ POUR LE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE EN LOGEMENT SOCIAL
ET COMMUNAUTAIRE DANS LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Lévis, le 24 octobre 2013. – La Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches (CRÉ), par la voix de son porte-parole, M. Hervé Blais, administrateur (CRÉ) et préfet de la MRC de Bellechasse, le Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches (FJRCA), représenté Mme Geneviève Dion, administratrice, et les partenaires de la région, ont annoncé la signature de l'*Entente spécifique sur le soutien communautaire en logement social et communautaire dans la région de la Chaudière-Appalaches 2013-2016*.

« Cette Entente permettra à la région, par une approche individualisée et collective, d'améliorer la qualité de vie des personnes vulnérables vivant en logement social et communautaire et d'apporter un soutien au développement des communautés de la Chaudière-Appalaches », a mentionné M. Blais.

Selon les termes de l'Entente, qui représente un investissement de **819 000 \$** répartis sur trois ans, la contribution financière des partenaires d'ici 2015 se décline ainsi : le FJRCA (300 000 \$), la CRÉ de la Chaudière-Appalaches (246 500 \$), l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches (105 000 \$), la Société d'habitation du Québec (50 000 \$ pour l'an 1), Centraide Québec et Chaudière-Appalaches (105 000 \$) et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (12 500 \$).

De son côté, la représentante du FJRCA, Mme Geneviève Dion, a précisé que : « la mise en place de nouvelles équipes locales élargies et l'ajout de travailleurs de proximité permettront d'expérimenter de nouvelles façons de faire intersectorielles afin d'améliorer la qualité de vie de jeunes de moins de 35 ans dans les trois tenures d'habitation ciblées dans cette entente ».

Aussi les centres de santé et de services sociaux de Beauce, des Etchemins, Alphonse-Desjardins, de la région de Thetford et de Montmagny - L'Islet, les commissions scolaires des Navigateurs, de la Côte-du-Sud, de la Beauce-Etchemin, des Appalaches, la Fédération régionale des OBNL en habitation de Québec - Chaudière-Appalaches, la Fédération des coopératives d'habitation de Québec - Chaudière-Appalaches, le Regroupement des offices d'habitation du Québec, l'Inter-CDC de Chaudière-Appalaches, et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, contribuent également à la réalisation des objectifs de l'Entente présentés ci-dessous :

1. Amener les locataires vers une plus grande participation sociale et citoyenne dans leur communauté
2. Favoriser le développement de compétences auprès des locataires pour leur permettre une meilleure intégration socioprofessionnelle
3. Contribuer à consolider l'action des milieux, notamment par le renforcement :
 - Des capacités individuelles et collectives
 - Des interventions intersectorielles et multi-réseaux
4. Sensibiliser la communauté aux réalités vécues par les locataires
5. Améliorer l'accessibilité en logement social et communautaire pour les personnes en situation de vulnérabilité ayant des besoins particuliers
6. Expérimenter de nouvelles approches d'intervention en développement des communautés
7. Impliquer les locataires à l'analyse de leurs besoins et à l'évaluation des impacts de l'Entente

8. Favoriser la mise en œuvre de projets collectifs (projets locaux, par MRC, inter-MRC ou régionaux) susceptibles d'apporter des solutions novatrices en réponse aux besoins des locataires

Reconnaissant les retombées positives qui ont été obtenues par la mise en œuvre de l'*Entente spécifique portant sur l'amélioration de l'accessibilité, de la qualité de vie et des services offerts pour différentes clientèles vivant dans les habitations à loyer modique (HLM) de la région de la Chaudière-Appalaches 2008-2011*, les partenaires souhaitent, par cette seconde Entente, combler de nouveaux besoins visant à favoriser la participation sociale des locataires vivant en logement social et communautaire.

À propos de la CRÉ

Rappelons que la CRÉ constitue l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional en Chaudière-Appalaches. Elle a principalement pour mandat d'encourager le développement régional, de favoriser la concertation des partenaires régionaux et de donner, le cas échéant, des avis au gouvernement.

- 30 -

Source : Sylvie Fortin
Conseillère en communication
418 248.8488 poste 138
sfortin@chaudiere-appalaches.qc.ca

Information : Laurent Lampron
Directeur général
418 248.8488

Partenaires

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches
Société d'habitation du Québec
Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches
Forum jeunesse régional Chaudière-Appalaches
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins
Centre de santé et de services sociaux de la région de Thetford
Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet
Commission scolaire des Navigateurs
Commission scolaire de la Côte-du-Sud
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
Commission scolaire des Appalaches
Fédération régionale des OBNL en habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
Regroupement des offices d'habitation du Québec
L'Inter-CDC de Chaudière-Appalaches